

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO**

Délibération n° 2020/0.3

**Extrait du Registre
Des
Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de PRUNELLI DI FIUMORBO**

Séance du 19 OCTOBRE 2020
Convocation en date du 12 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au réfectoire de l'école d'Abbazia à huis clos, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Présents : ROCCHI André ; PAOLI Christian ; FILIPPINI Marie-Laure ; SANTONI Marie-Josée ; FRATICELLI Jean-Jacques ; ANDREANI Agnulina ; GUIDICELLI Sébastien ; SUSINI Vincent ; DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; COLOMBANI Victoria ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; MICAELLI Marie-Luce ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; PIERI Pierre-Louis ; FABRE-ACHILLI Nadine ; PAOLI Jules François ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique ; FARENC Nicole ; POLINI André.

Procurations : MURGIA Sandrine a PAOLI Christian
ANGELI Filippu Antone à SUSINI Vincent
FRANCISCI Lisa à FILIPPINI Marie-Laure
OTTOMANI Jean-François à GUIDICELLI Sébastien
ELEGANTINI Muriele à DAMIANI-CHIODI Anne-Marie
PIREDDA Albert à SALDANA Esteban

Secrétaire : Madame COLOMBANI Victoria

Domaine : Autres domaines de compétences

Sous-Domaine : Vœux et motions

Objet : Motion pour l'installation du futur Centre Hospitalier de proximité sur la commune de Prunelli di Fium'Orbu.

Intervenant (s) : Monsieur André ROCCHI – Monsieur Esteban SALDANA

Vote pour : 27

Vote contre : 0

Abstention : 0

Affichage en date du : 22 Octobre 2020

Monsieur le Maire informe que le centre de Radiologie du Corail doit déménager dans les prochains mois dans des locaux situés à la zone de Marfisola à Prunelli di Fium'Orbu.

Il rappelle que la Communauté de Communes du Fium'Orbu Castellu a engagé une discussion avec l'Agence Régionale de la Santé pour la réalisation d'un centre Hospitalier de proximité sur le territoire du Fium'Orbu.

Sachant que ce futur Centre Hospitalier devra s'appuyer au quotidien du plateau technique radiologique.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de voter une motion pour l'installation du futur Centre Hospitalier sur la commune de Prunelli di Fium'Orbu.

Le Conseil ouï Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- Se prononce favorablement l'installation du futur Centre Hospitalier sur la commune.
- Demande à ce que le Président de la Communauté de Communes du Fium'Orbu Castellu intervienne auprès de la commission Santé de cette structure intercommunale en charge de ce dossier afin de favoriser l'implantation de ce futur Hôpital à proximité de la prochaine installation radiologique située sur la commune de Prunelli di Fium'Orbu.
- S'engage à intégrer dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme prescrit le 16 Décembre 2019, une Zone d'Aménagement Différé à proximité de ce centre radiologique conformément à l'article L212-1 du code de l'urbanisme et ce, afin de réaliser ce futur Centre Hospitalier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

Pour le Maire
et par délégation



Le 1^{er} Adjoint au Maire

Christian PAOLI